

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023, FINI LA PRISE DE TÊTE !



# 100%

## DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les consignes de tri de vos déchets changent : 100 % des emballages iront dans le bac jaune



**Pour vous faciliter le tri, un autocollant indiquant les nouvelles consignes de tri va être apposé sur votre bac jaune par les ambassadeurs de tri du Grand Belfort. Ils interviendront dans votre commune la semaine prochaine lors du prochain ramassage de votre bac jaune.**

Pour cela, nous vous remercions de **laisser votre bac sur la voie publique jusqu'au changement d'autocollant.**

**👍 Merci de bien vouloir nettoyer votre bac afin de faciliter l'intervention.**



**Si votre bac jaune est trop petit pour vos emballages et papiers, demandez un nouveau bac plus adapté à votre foyer :**

■ **en remplissant le formulaire en ligne sur :**  
[www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/pratique/demande-ou-changement-de-bac.html](http://www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/pratique/demande-ou-changement-de-bac.html)



■ **ou par téléphone au 03 84 90 11 71**  
C'est gratuit.

**Merci de votre coopération !**

**Pour tout renseignement : [www.grandbelfort.fr](http://www.grandbelfort.fr)**

CITEO

GRAND  
BELFORT

